

BILAN DE LA MISSION DE CONSEIL

Mission décidée au titre de l'article L 121-1

Assises de la
Protection sociale des
Français de l'Étranger

10 mars 2025

10 octobre 2025

Jean-Michel ALONZEAU

Renée AUPETIT

Nathalie DURAND

Date de remise du rapport, le 6 janvier 2026



commission
nationale du
débat public



Table des matières

La mission de conseil et avis méthodologique	2
Le rôle des garant.e.s dans les missions de conseil (art. L121-1, Code de l'Environnement).....	2
Fiche de synthèse du bilan de la mission de conseil et avis méthodologique.....	3
Demandeur de la mission de conseil au sens de l'art. L121-1 du Code de l'environnement.....	3
Objet de la demande de conseil	3
Les principaux éléments de la mission de conseil	5
Les enseignements clés des Assises de la protection sociale des Français de l'Étranger	5
Le processus décisionnel et les préconisations des garant.es pour la suite à ces Assises	7
Contexte de la mission	8
L'objet de la sollicitation de la CNDP pour une mission de conseil	8
Contenu de la saisine et besoins d'accompagnement.....	9
Décision de la CNDP	9
Le travail des garant.e.s	9
Avis sur le déroulement de la concertation	24
Le droit à l'information a-t-il été effectif ?	24
Le droit à la participation a-t-il été effectif ?.....	27
Le résumé de la synthèse des arguments.....	30
Les suites données à ces Assises.....	33
Glossaire :	34
Les annexes :	34

La mission de conseil et avis méthodologique

Le présent bilan est rédigé par les garant.e.s de la mission de conseil et avis méthodologique. Il est communiqué par les garant.e.s dans sa version finale le 6 janvier 2026 sous format PDF non modifiable au demandeur de la mission de conseils.

Il est publié sur le site de la Commission nationale du débat public (CNDP) et transmis à l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE).

Le rôle des garant.e.s dans les missions de conseil (art. L121-1, Code de l'Environnement)

Un.e garant.e est une personne inscrite sur la liste nationale des garant.e.s, neutre et indépendante, nommée par la CNDP pour garantir une concertation, c'est-à-dire pour garantir le droit à l'information et le droit à la participation, ou pour accomplir une mission de conseil et avis méthodologique, conformément à art. L121-1 du Code de l'Environnement. L'absence de conflit d'intérêt est un prérequis indispensable à la désignation d'un.e garant.e. Pour chaque mission de conseil et avis méthodologique, la CNDP mandate un.e ou plusieurs garant.e.s pour apporter des préconisations sur toute question relative à la participation du public au nom de l'institution et dans le respect de ses principes. A l'issue de la mission de conseil, les garant.e.s rédigent un bilan qui est transmis à la CNDP et au demandeur de la mission de conseil.

Fiche de synthèse du bilan de la mission de conseil et avis méthodologique

Demandeur de la mission de conseil au sens de l'art. L121-1 du Code de l'environnement

Le demandeur de cette mission est l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) qui a saisi la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) pour un accompagnement méthodologique des Assises de la protection sociale des Français de l'étranger.

L'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) est une instance représentative des Français établis hors de France. Elle est composée de 90 conseillers élus au suffrage universel indirect pour 6 ans dans 15 circonscriptions couvrant le monde entier. Son rôle est d'être l'interlocuteur du gouvernement sur la situation des Français de l'étranger et de défendre leurs droits et intérêts, notamment en matière de protection sociale, d'enseignement, d'emploi et de sécurité. L'AFE peut être consultée sur les projets de loi concernant les Français résidant à l'étranger et émet des avis, résolutions et motions pour améliorer leur quotidien¹.

Objet de la demande de conseil

Les Assises de la protection sociale des Français de l'Étranger ont été initiées par la Commission des Affaires Sociales de l'AFE en octobre 2024² par 140 conseiller·ères des Français à l'étranger et 17 parlementaires, avec le soutien du gouvernement (notamment Franck Riester, alors Ministre délégué en charge des Français de l'étranger).

Pour la première fois, un gouvernement a activé l'article 12 de la loi de juillet 2013, permettant ainsi à l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) d'être consultée.

Article 12³ : « L'Assemblée des Français de l'étranger peut être consultée par le Gouvernement, par le Président de l'Assemblée nationale ou par le Président du Sénat sur la situation des Français établis hors de France et sur toute question consulaire ou d'intérêt général, notamment culturel, éducatif, économique et social, les concernant. En ces domaines, elle peut également, de sa propre initiative, réaliser des études et adopter des avis, des résolutions et des motions ».

Le Ministre délégué chargé du Commerce extérieur et des Français de l'Étranger, Laurent Saint- Martin⁴ a acté leur lancement officiel le **15 octobre 2024** lors de la 42^{ème} session de l'**Assemblée des Français de l'étranger (AFE)** L'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE)⁵ a défini le cadre et l'organisation. Elle proposait trois thématiques principales :

- Les aides à la scolarité de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) et accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH)⁶ ;
- Les aides sociales directes et indirectes, notamment le soutien aux Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité (OLES)⁷ ;
- L'avenir de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE)⁸.

Elle reposait sur une **méthode participative** associant citoyennes et citoyens, élu.es, expert.es et administrations.

¹ [Fr.wikipedia.org](https://fr.wikipedia.org)

² [Oct-24-Assises-Protection-Sociale-FdE-texte-vote-AFE.pdf](#)

³ [Article 12 - LOI n° 2013-659 du 22 juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France \(1\) - Légifrance](#)

⁴ [0050AA421B25250115165155](#)

⁵ [Fev-2025-Lettre-Pdt-AFE-reponse-Ministre-.pdf](#)

⁶ [Bourses Scolaires et AESH - Soutien financier à l'éducation | AFE](#)

⁷ [Aides sociales directes et indirectes - Services sociaux pour les Français à l'étranger | AFE](#)

⁸ [Avenir de la Caisse des Français à l'étranger - Perspectives et enjeux | AFE](#)

Ces Assises s'inscrivaient dans le prolongement des **dispositifs existants** : bourses scolaires et aides sociales du Ministère l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), et Caisse des Français de l'Étranger (CFE).

Leur objectif était **d'améliorer, d'harmoniser et de moderniser les pratiques**, notamment l'amélioration de l'accès aux droits et l'anticipation des évolutions démographiques et sociales des Français à l'étranger, en s'appuyant sur une réflexion collective et participative avec des interventions d'expert.es, des temps d'échanges et des analyses prospectives.

Ces Assises ont permis de recueillir des témoignages, des besoins des publics concernés, associations, élu.es, expert.es, citoyennes et citoyens et de formuler des recommandations concrètes pour améliorer les dispositifs existants.

Elles se sont déroulées du 10 mars au 10 octobre 2025, sur une durée de 7 mois.

Objectifs du projet pour lequel l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) sollicite une mission de conseil

Une spécificité de la démarche par rapport à d'autres missions de conseil de la CNDP était que les Assises ne mettaient pas en débat un plan ou un programme proposé par un maître d'ouvrage⁹ mais visait à contribuer à une réflexion collective et participative sur l'avenir des dispositifs de protection sociale destinés aux trois millions de Français résidant à l'étranger.

L'expression « Assises », désignait une rencontre officielle, qui rassemblait les acteurs du secteur de la protection sociale des Français de l'Étranger (élu.es, administrations, professionnelles/ professionnels, expert.es, décideuses et décideurs, associations, citoyennes et citoyens résidant à l'étranger, etc.) pour échanger, débattre et faire des propositions sur les 3 thèmes (aides sociales directes et indirectes, les bourses scolaires et l'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH) et l'avenir de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE).

Cette mission visait à accompagner l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) dans la réflexion et dans la mise en place du dispositif des Assises de la protection sociale, notamment :

- Définir les modes de consultation les plus adaptés (réunions publiques en présentiel et en ligne, plateforme participative, débats thématiques) ;
- Accompagner dans la définition et la rédaction des modalités d'information et de participation des publics ;
- Garantir la transparence et l'accessibilité du processus des Assises ;
- Structurer la synthèse des contributions citoyennes en vue de la restitution finale.

⁹ C'est l'entité qui commande, finance et porte la responsabilité finale du projet. Il définit les objectifs, le budget, les délais et assure la réception de l'ouvrage.

Les principaux éléments de la mission de conseil

La mission s'est articulée autour de plusieurs phases :

- Prise de connaissances sur le fonctionnement de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE), le champ d'actions du Ministre délégué chargé des Français de l'Étranger et les missions des associations partenaires ;
- Appui méthodologique tout au long des Assises sur l'ensemble des dispositifs concernant les modalités d'information et de participation des publics ;
- Participation aux réunions du comité de pilotage des Assises ;
- Participation au lancement des Assises lors de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) ;
- Préconisations sur le choix et aide à la rédaction des documents formant le kit du participant¹⁰ ;
- Participation des garant.e.s aux différentes tables rondes en distanciel et présentiel ;
- Définition des modalités de sélection du panel citoyen et participation aux ateliers thématiques ;
- Elaboration des documents intermédiaires (analyser et rassembler les propositions par thème) et le bilan final ;
- Participation à la conférence de consensus.

Les enseignements clés des Assises de la protection sociale des Français de l'Étranger

Les Assises de la protection sociale des Français de l'Étranger ont permis de recueillir et de synthétiser les contributions des citoyennes et citoyens, des élu.e.s, des parlementaires, des administrations, des acteurs consulaires, associations, des expert.es. Dès le 10 mars 2025, une phase de consultation a été lancée pour recueillir les contributions des différents publics. Le 15 septembre 2025, cette phase de consultation a été clôturée. Les garant.e.s ont ensuite analysé et rassemblé les propositions issues des cahiers d'acteurs, des questionnaires, des contributions en ligne, des comptes-rendus des conseils consulaires et des réunions publiques. Ces contributions ont été compilées dans trois documents synthétiques, chacun correspondant à un thème spécifique : « aides sociales directes et indirectes¹¹ », « bourses scolaires et accompagnement des élèves en situation de handicap¹² (AESH) », et « l'avenir de la caisse des Français à l'Étranger¹³ (CFE) ». Ces documents ont été transmis aux membres du panel citoyen et mis à disposition sur le site internet des Assises pour consultation.

Dans le cadre de cette consultation publique des Assises, 462 propositions initiales ont été recueillies, couvrant les trois thèmes :

- Les aides sociales directes et indirectes ;
- Les bourses scolaires et l'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH) ;
- L'avenir de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE).

L'objectif était de sélectionner les propositions les plus pertinentes et consensuelles, en associant à la fois les 44 panélistes citoyens retenus et un vote participatif élargi avec les 237 candidats panélistes.

Dans une première phase, 44 panélistes ont été sélectionnés et répartis par thème pour analyser les propositions :

- 12 panélistes pour les aides sociales ;
- 17 panélistes pour les bourses scolaires et l'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH) ;
- 15 panélistes pour la Caisse des Français de l'Étranger (CFE).

Leur mission :

- Établir des critères stricts pour évaluer la qualité, la faisabilité et la pertinence des propositions initiales ;
- Voter pour les propositions les plus consensuelles, en s'appuyant sur les critères qu'ils ont défini.

¹⁰ Modalités d'information et de participation pour les Assises

¹¹ [AIDES DIRECTES ET INDIRECTES Propositions des Assises de la Protection Sociale.pdf](#)

¹² [Rapport Intermediaire 2 Bourses et AESH1.pdf](#)

¹³ [Microsoft Word - 03102025 Propositions des Assises de la Protection Sociale- 3 thèmes.docx](#)

- Résultats obtenus :

Thème	Propositions initiales	Une vingtaine de propositions retenues par les 44 panélistes sélectionnés	12 propositions retenus (vote élargi au 237 candidats panélistes)
Aides sociales	117	23	12
Bourses scolaires et AESH	241	25	12
Caisse des Français de l'Étranger	104	22	12

Dans une deuxième phase, pour affiner la sélection, 112 sur 237 candidats paneliste ont voté sur les propositions pré-sélectionnées.

Objectif du vote élargi :

- Choisir, parmi les 23 propositions (aides sociales), 25 propositions (bourses scolaires et AESH) et 22 propositions (CFE), les 12 propositions prioritaires, reflétant un consensus élargi.

Les 12 propositions sont classées ci-dessous par thème et ordre d'importance, de la plus prioritaire (1) à la moins prioritaire (12), selon les résultats du vote.

Aides sociales directes et indirectes

12 propositions prioritaires (classées par ordre de priorité selon les critères de votes) ;

1. Simplification et uniformisation des critères d'accès aux aides (77 votes) ;
2. Réduction ou suppression du délai de carence pour accéder à la Sécurité sociale (actuellement 3 à 6 mois, jugé injuste) (69 votes) ;
3. Création d'un quotient familial unifié (modèle CAF France) pour garantir l'équité entre les foyers (61 votes) ;
4. Création d'une MDPH dédiée aux Français de l'étranger (61 votes) ;
5. Amélioration de la communication sur les droits et conditions d'accès (60 votes) ;
6. Allègement des justificatifs administratifs pour les démarches (59 votes) ;
7. Indexation des aides sur l'inflation et réévaluation continue (56 votes) ;
8. Principe d'aide différentielle (prise en compte des dispositifs locaux avant intervention française) (53 votes) ;
9. Allocation « grand âge » pour les personnes âgées à l'étranger (53 votes) ;
10. Renforcement du rapatriement et de l'évacuation médicale rapide (51 votes) ;
11. Accès à une aide juridictionnelle, notamment en cas d'incarcération (51 votes) ;
12. Soutien renforcé au retour (réinsertion administrative, sociale et médicale) (45 votes).

Bourses scolaires et accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH)

12 propositions prioritaires :

1. Correction des dysfonctionnements de SCOLAIDE (outil de gestion des bourses) et mise en place d'un schéma plus fluide d'ici fin 2025 (57 votes) ;
2. Formation de tous les utilisateurs de SCOLAIDE (parents, agents consulaires, chefs d'établissement) (51 votes) ;
3. Priorisation du versement des aides AESH aux familles boursières, tout en maintenant un accès pour les familles non boursières en difficulté (51 votes) ;

4. Désignation d'une antenne MDPH spécifiquement formée pour les Français de l'étranger (51 votes) ;
5. Désignation d'un référent AESH dans chaque établissement (50 votes) ;
6. Suppression de la condition d'un taux de handicap supérieur à 50 % pour bénéficier de l'AESH (48 votes) ;
7. Prolongation de la validité des décisions MDPH à 3 ou 5 ans (au lieu de 2 ans) (48 votes) ;
8. Explication claire de l'indice de parité de pouvoir d'achat (IPPA) et des données prises en compte (45 votes) ;
9. Formation obligatoire des enseignants et assistants d'éducation à la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers (44 votes) ;
10. Amélioration du statut juridique et social des AESH via un contrat de droit local (42 votes) ;
11. Réactualisation de la valeur du patrimoine immobilier tous les 5 ans (41 votes) ;
12. Organisation d'un webinaire d'État en début de campagne pour homogénéiser les pratiques entre postes consulaires (40 votes) ;
12. Refonte des instructions priorisant clairement l'intérêt de l'enfant (40 votes).

Caisse des Français de l'Étranger (CFE)

12 propositions prioritaires :

1. Permettre aux travailleurs indépendants de cotiser à la retraite française via la CFE (73 votes) ;
2. Intégrer des représentants des assurés au conseil d'administration, à parité avec les élus de terrain (68 votes) ;
3. Développement d'une offre « Grand Âge et Dépendance » (63 votes) ;
4. Suppression du principe de « zonage » pour garantir une égalité de traitement (63 votes) ;
5. Maintien des tutelles existantes (Direction de la Sécurité Sociale et Direction du Budget) avec ajout de la Direction des Français à l'Étranger (MEAE) (62 votes) ;
6. Autoriser des contrôles réguliers des prestations avec l'aide des services consulaires et des techniques de « data mining » (60 votes) ;
7. Publication annuelle des statistiques sociales et financières de la CFE (60 votes) ;
8. Affecter une partie de la CSG payée par les Français de l'étranger au budget de la CFE (60 votes) ;
9. Réalisation et diffusion d'un guide de la Protection Sociale des Français de l'Étranger (57 votes).
10. Mise en place d'antennes locales pour une gestion de proximité (57 votes) ;
11. Étude d'un scénario d'intégration des Français de l'Étranger dans le régime général de la Sécurité Sociale (53 votes) ;
12. Élargissement des critères d'attribution de la « catégorie aidée » (51 votes).

Au total, 462 propositions initiales ont été recueillies, **70 propositions consensuelles** ont été retenues (23 + 25 + 22) et **36 propositions finales ont été sélectionnées** (soit 12 par thème).

237 participantes et participants ont été impliqués dans le processus de vote pour le panel citoyen **dont 112 ont voté**. Ce processus a permis de renforcer la participation citoyenne.

Le processus décisionnel et les préconisations des garant.es pour la suite à ces Assises

Le 15 octobre 2025, l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) a validé officiellement les 12 propositions retenues pour chaque thématique, issues du vote citoyen. Elle a également validé la création d'un comité de suivi chargé de concrétiser ces propositions. Ce comité serait composé de membres de la commission des affaires sociales de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE). Il aura pour mission de présenter les propositions issues des Assises ainsi que le bilan des garant.es à la Ministre déléguée chargée de la francophonie, des partenariats internationaux et des Français de l'étranger, ainsi qu'aux services administratifs concernés.

Les garant.e-s de la CNDP ont recommandé d'élargir la composition de ce comité de suivi **en y associant les panélistes**, afin de garantir une continuité dans la représentation citoyenne et de renforcer la légitimité des décisions.

Contexte de la mission

Les Assises de la protection sociale des Français à l'étranger ont été initiées par la Commission des Affaires Sociales de l'AFE en octobre 2024¹⁴ par 140 conseiller·ères des Français à l'étranger et 17 parlementaires, avec le soutien du gouvernement (notamment Franck Riester, alors Ministre délégué chargé des Français de l'Étranger).

Pour la première fois, un gouvernement a activé l'article 12 de la loi de juillet 2013, permettant ainsi à l'Assemblée des Français de l'Étranger d'être consultée.

Article 12¹⁵ : « L'Assemblée des Français de l'étranger peut être consultée par le Gouvernement, par le Président de l'Assemblée nationale ou par le Président du Sénat sur la situation des Français établis hors de France et sur toute question consulaire ou d'intérêt général, notamment culturel, éducatif, économique et social, les concernant. En ces domaines, elle peut également, de sa propre initiative, réaliser des études et adopter des avis, des résolutions et des motions ».

Le Ministre délégué chargé du Commerce extérieur et des Français de l'Étranger, Laurent Saint- Martin¹⁶ a acté leur lancement officiel le **15 octobre 2024** à l'**Assemblée des Français de l'étranger (AFE)** L'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE)¹⁷ a défini le cadre et l'organisation. Elles s'articulaient autour de trois thématiques principales :

- Les aides à la scolarité de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) et accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH) ;
- Les aides sociales directes et indirectes : le soutien aux Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité (OLES) ;
- L'avenir de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE).

Elle reposait sur une **méthode participative** associant citoyennes et citoyens, élu.es, expert.es et administrations.

Ces Assises s'inscrivaient dans le prolongement des **dispositifs existants** : bourses scolaires, aides sociales du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et la Caisse des Français de l'Étranger (CFE).

Leur objectif était **d'améliorer, d'harmoniser et de moderniser les pratiques**, notamment l'amélioration de l'accès aux droits et l'anticipation des évolutions démographiques et sociales des Français à l'étranger, en s'appuyant sur une réflexion collective et participative avec des interventions d'expert.es, des temps d'échanges et des analyses prospectives.

Ces Assises ont permis de recueillir des témoignages, des besoins des publics concernés, associations, élu.es, expert.es, citoyennes et citoyens afin de formuler des recommandations concrètes pour améliorer les dispositifs existants.

Elles se sont déroulées du 10 mars au 10 octobre 2025, sur une durée de 7 mois.

L'objet de la sollicitation de la CNDP pour une mission de conseil

Le demandeur de cette mission est l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) qui a saisi la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) par courriers des 10 février et 26 février 2025¹⁸ pour une mission de conseil et avis méthodologique des Assises de la protection sociale des Français de l'étranger.

¹⁴ [Oct-24-Assises-Protection-Sociale-FdE-texte-vote-AFE.pdf](#)

¹⁵ [Article 12 - LOI n° 2013-659 du 22 juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France \(1\) - Légifrance](#)

¹⁶ [0050AA421B25250115165155](#)

¹⁷ [Fev-2025-Lettre-Pdt-AFE-reponse-Ministre-.pdf](#)

¹⁸ Annexe 1 : Désignations des garant.es, Renée AUPETIT et Nathalie DURAND, le 6 mars 2025

Contenu de la saisine et besoins d'accompagnement

Selon le demandeur, l'objectif de cette mission visait à accompagner l'Assemblée des Français (AFE) de l'étranger dans la réflexion et dans la mise en place du dispositif des Assises de la protection sociale, notamment :

- Définir les modes de consultation les plus adaptés (réunions publiques en ligne, plateforme participative, débats thématiques, « Panoramic¹⁹ », une plateforme d'intelligence artificielle ;
- Accompagner dans la définition et la mise en œuvre des modalités d'information et de participation des publics ;
- Garantir la transparence et l'accessibilité du processus des Assises ;
- Structurer la synthèse des contributions citoyennes en vue de la restitution finale.

Les propositions des citoyennes et citoyens avaient pour finalité d'améliorer les dispositifs existants de la protection sociale des Français de l'étranger.

Décision de la CNDP

Lors de la séance plénière du 5 mars 2025, la Commission nationale du débat public (CNDP) a désigné trois garant.e.s, Jean-Michel Alonzeau ²⁰, Renée Aupetit, Nathalie Durand.²¹, pour une mission de conseil visant à émettre un avis à caractère méthodologique sur la procédure de consultation publique, lancée par l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE).

L'intervention de la CNDP sur cette procédure a été décidée en application de l'article L.121-1 du Code de l'environnement qui dispose que la CNDP peut être saisie d'une mission de conseil visant à « émettre tous avis et recommandations à caractère général ou méthodologique de nature à favoriser et développer la participation du public ».

Compte tenu des enjeux sociaux majeurs des Assises de la Protection Sociale des Français de l'Étranger, les membres de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) ont considéré que cette démarche de participation devait apporter toutes les garanties aux publics concernés. Aussi ont-ils décidé de répondre favorablement à la sollicitation de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) pour qu'une garantie tierce soit apportée par la CNDP, concernant la qualité de l'information et les modalités de participation et de reddition des comptes²².

Les garant.e.s, rédigeront un bilan à la suite des Assises, puis l'Assemblée des Français de l'Étranger rédigera un rapport de décision qui indiquera les suites données aux 12 propositions validées par la conférence de consensus pour les 3 thèmes des Assises.

Le travail des garant.e.s

Les garant.e.s de la Commission Nationale du Débat public (CNDP), nommés le 6 mars 2025, ont accompagné les Assises de la protection sociale des Français de l'Étranger dès leur lancement, le 10 mars 2025. Le comité de pilotage travaillait toutefois sur le programme depuis octobre 2024, sans avoir saisi la CNDP en amont.

Ce démarrage tardif a généré plusieurs difficultés : les garant.e.s n'ont pas pu réaliser d'étude préalable du contexte, le comité de pilotage de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) n'a pas pu s'approprier la démarche en amont, et des ajustements ont dû être faits tout au long des Assises. Le panel citoyen, mis en place en septembre avec seulement 3 heures environ d'atelier, illustre ces contraintes temporelles pour des missions pourtant essentielles (définition des critères de sélection, délibération, vote).

¹⁹ [Demander, comprendre, s'approprier un sujet](#)

²⁰ Annexe 2 : désignation de Jean-Michel ALONZEAU, garant de la CNDP, le 19 mars 2025

²¹ Annexe 1 : désignation des garantes, Renée AUPETIT et Nathalie DURAND, le 6 mars 2025

²² Annexe 3 : Lettre de mission des garant.es

Une saisine préalable de la CNDP par l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) aurait permis de renforcer les modalités d'information et de participation des Assises. Pour optimiser les futures démarches participatives, trois axes d'amélioration sont préconisés :

- **Anticiper la saisine de la CNDP dès la conception du projet.** Cette anticipation est essentielle pour réaliser une étude préalable approfondie du contexte et identifier avec précision les modalités d'information, les sujets à traiter, les publics à mobiliser, les formats des échanges et les périmètres de participation appropriés ;
- **Structurer le cadre méthodologique avant le lancement.** Il convient de définir clairement en amont les objectifs et résultats attendus (dans le cas des Assises, les modalités d'information et de participation des publics, l'élaboration des critères de sélection des propositions pour les 3 thèmes, ainsi que les fonctions spécifiques de chaque acteur impliqué (animateurs, relais, rapporteurs, etc.). Cette clarification préalable évite les ajustements tardifs et assure une coordination efficace ;
- **Associer les garant.e.s dès la genèse du processus.** Leur implication dès la genèse du projet permet au comité de pilotage de s'approprier immédiatement la démarche de bénéficier d'un appui méthodologique de l'amont à l'aval de la démarche participative.

La mission des garant.e.s²³, menée jusqu'en octobre 2025, a consisté à un appui méthodologique de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) tout au long des Assises, sur l'information et la participation citoyenne.

En début de mission, le comité de pilotage²⁴ de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) a présenté aux garant.e.s son programme et les modalités de concertation envisagées. Les garant.e.s ont fait des préconisations à différentes étapes qui ont conduit à des ajustements des modalités d'information et de participation des publics dans le cadre du programme envisagé.

L'accompagnement a consisté à l'appui à la :

Rédaction des éléments suivants

- Questionnaire ;
- Kit des participants pour organiser des débats d'initiative locale ;
- Mode d'emploi et gabarit des cahiers d'acteurs ;
- La création de l'architecture et le contenu du site internet ;
- La préparation de la conférence de consensus ;
- La rédaction d'un document rassemblant les propositions émises par les Français de l'étranger. Ce document a servi de base de travail aux panélistes pour réduire progressivement les 462 propositions initiales des 3 thèmes confondus à 25 propositions par thème, et enfin à 12 propositions finales par thème. Ces dernières propositions ont fait l'objet d'un vote élargi incluant toutes les personnes qui avaient candidaté comme panélistes²⁵.

Relecture

- La relecture de tous les supports produits (page Internet, dossier de présentation des assises, etc.) ;

²³ Annexe 3 : lettre de mission des garantes

²⁴ L'équipe était composée d'un noyau dur de 6 élu.es environ de l'AFE et d'un secrétariat général de 3 personnes mis à disposition par la Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE).

²⁵ Un candidat panéliste est un citoyen français de l'étranger qui a postulé pour participer aux ateliers des Assises, mais qui n'a pas été sélectionné parmi les 44 panélistes retenus (sur 237 candidats au total). Bien que non retenus pour les ateliers, ces candidats ont conservé un rôle : Ils ont pu voter en ligne pour classer les 12 propositions par thème. Leur participation a permis de renforcer la participation citoyenne.

Organisation

- La participation aux réunions du comité d'organisation de l'AFE qui s'est réuni de manière quasi hebdomadaire entre mars et octobre 2025. Ces échanges ont permis aux garant.e.s de formuler des préconisations sur trois axes principaux :
 - Les modalités d'information, pour assurer une information claire et accessible à tous les publics ;
 - La mobilisation et la participation, en adaptant les outils aux périmètres géographiques, fuseaux horaires, réalités locales et aux besoins des publics cibles ;
 - L'adéquation du dispositif avec les spécificités territoriales et les contraintes rencontrées sur le terrain. Dans certains pays, l'organisation de réunions publiques impliquant des Français à l'étranger a pu rencontrer des difficultés d'ordre logistique, politique ou sécuritaire. Ces obstacles pouvaient être liés à des restrictions administratives locales, des tensions diplomatiques, des préoccupations concernant la sécurité des participantes et participants.
- L'animation de réunions d'information des participant.es sur les modalités d'information et de participation aux assises avec la production de supports numérique ;
- Un panel citoyen et de personnes qualifiées ;
- La conférence de consensus ;
- L'observation du déroulement du dispositif (participation aux webinaires de présentation des débats, ateliers avec les panélistes, comité de pilotage de l'AFE, réunions publiques, la communication en ligne ;

La formulation orale et écrite de préconisations méthodologiques à différentes étapes des Assises dans le respect des principes et des valeurs de la CNDP²⁶ (indépendance, neutralité transparence, égalité de traitement, argumentation, inclusion), cela auprès du comité de pilotage de l'AFE.

Une garantie du droit à l'information et la participation des publics

- L'accessibilité à toute personne qui souhaitait contacter les garant.es pour tout sujet en lien avec les Assises de la protection sociale des Français de l'Étranger ;
- La garantie de la transparence et l'accessibilité du processus de la consultation publique.

Les garant.e.s ont préconisé d'ouvrir vers un public plus large en termes d'information et de participation, cela dans des formats ajustés aux réalités locales, notamment aux difficultés liées aux démarches participatives en fonction des pays.

Les garant.e.s tiennent à **souligner la forte implication, l'engagement constant et la qualité des échanges riches et constructifs avec le** comité de pilotage de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE). Ils saluent également **l'attention portée à la prise en compte des recommandations** formulées, notamment le panel citoyen, ce qui a grandement contribué à la richesse des Assises.

²⁶ [CNDP - une entité indépendante | CNDP](#)

Le dispositif des Assises de la protection sociale des Français de l'étranger ; périmètre, calendrier, modalités d'information, de mobilisation et de participation

Le dispositif de concertation

Les garant.e.s n'ont pas mené d'étude de contexte préalable. Leur nomination a eu lieu les 6 et 10 mars 2025, soit peu avant le lancement officiel des Assises le 10 mars 2025. Le programme des Assises avait été conçu dès octobre 2024 par l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE). Il était organisé en trois phases distinctes :

- Etat des lieux ;
- Propositions pour améliorer le dispositif de la protection sociale des Français à l'étranger ;
- Une conférence de consensus.

La période et la durée de la concertation

Le calendrier des Assises a été établi par l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) du 10 mars au 10 octobre 2025 afin de garantir un temps suffisamment long pour échanger sur l'état des lieux, les propositions d'amélioration et organiser une conférence de consensus. L'AFE a décidé d'une durée de la consultation publique de 7 mois.

Les garant.es ont préconisé :

- La constitution d'un panel citoyen pour renforcer la participation citoyenne ;
- Des débats d'initiatives locales ;
- Une plateforme participative sur le site internet ;
- Un forum pour les questions/ réponses sur le site internet des Assises ;
- Un dossier de présentation des Assises de la protection sociale des Français de l'Étranger ;
- Des dispositifs en visioconférence ou en présentiel en sous-groupe pour favoriser le recueil des arguments entre les participantes et participants ;
- Une adresse e-mail pour permettre aux participantes et participants d'envoyer leurs questions, observations et propositions.

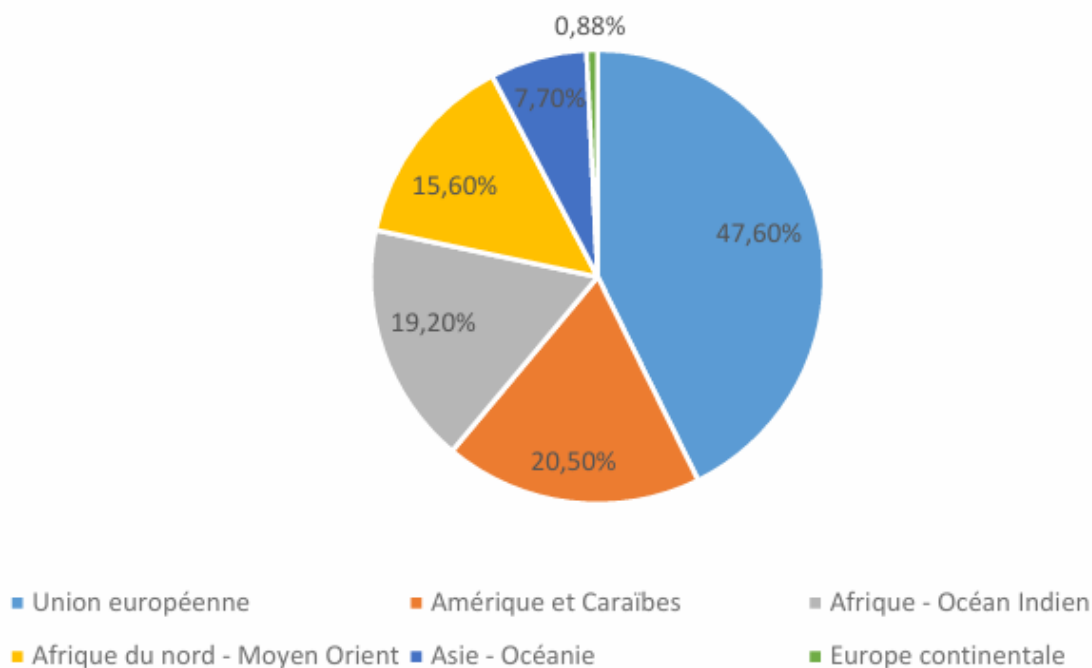
Le comité de pilotage de l'AFE a validé globalement l'ensemble des préconisations des garant.es. Pour des raisons techniques, les sous-groupes en visio-conférences et le forum questions-réponses n'ont pas été mis en place.

Le périmètre de la consultation publique des Assises de la protection sociale

Le périmètre a été défini en s'appuyant sur les données de répartitions des Français à l'étranger, par continent publié dans le rapport du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) au 31 décembre 2023. Il dénombrait 1 692 978 Français inscrits au Registre²⁷ des Français établis hors de France. Ces données ne permettent pas de connaître avec exactitude le nombre de Français établis à l'étranger, en 2024 le nombre de Français à l'étranger était estimé entre 2,5 et 3 millions.

²⁷ L'inscription au Registre se fait directement en ligne depuis 2016, de manière volontaire. [295756.pdf](#)

Répartition géographique des Français de l'étranger, par continent



Source : Rapport du gouvernement sur les Français établis hors de France p.12

Les publics visés par les Assises étaient notamment :

- Les élu.es ;
- Les administrations,
- Les professionnelles/ professionnels, expert.es ;
- Les décideuses et décideurs ;
- Les associations citoyennes ;
- Les parlementaires ;
- Les conseillers consulaires ;
- Les citoyennes et citoyens Français à l'étranger.

La participation aux Assises était ouverte à toute citoyenne et tout citoyen.

Les dispositifs de consultation publique mis en place portaient sur :

- Une réunion de lancement qui portait sur l'état des lieux de la protection sociale des Français à l'étranger ;
- 14 réunions publiques concernant dans une première phase l'état des lieux sur chacun des thèmes puis les propositions pour améliorer la protection sociale des Français à l'étranger et enfin la conférence de consensus ;
- Une plateforme numérique « Panoramic²⁸ », basée sur l'intelligence artificielle (IA), a été déployée pour répondre aux interrogations du public concernant la protection sociale des Français de l'étranger. Les réponses produites par l'IA étaient soumises à une validation préalable par le comité de pilotage de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) avant leur diffusion. L'ensemble des échanges a été compilé dans un rapport public, regroupant les questions posées et les réponses

²⁸ [Demander, comprendre, s'approprier un sujet](#)

validées²⁹. L'objectif de cette plateforme était de simplifier l'accès à l'information et de favoriser une meilleure compréhension des enjeux de la protection sociale des Français à l'étranger.

- Des débats d'initiatives locales permettaient une multiplication de débats dans le cadre des Assises, et une mobilisation plus large des publics. Un kit de du participant³⁰ comprenant un mode d'emploi et un gabarit pour le compte rendu était téléchargeable sur le site internet des Assises au lancement de la démarche.
- Des cahiers d'acteurs : cette modalité permettait de recueillir l'expression des corps constitués (associations, consulats...). Pour rédiger un cahier d'acteurs, les participantes et participants disposaient d'un mode d'emploi³¹ et de son gabarit (modèle³²).
- Le site internet des Assises proposait un espace d'expression pour déposer des contributions, des comptes-rendus³³ et répondre à un questionnaire³⁴,
- Une adresse email³⁵ des Assises permettait de joindre l'AFE pour toute information et envoyer des contributions.

Les rendez-vous de la consultation publique ont été organisés par l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE).

Ils ont permis la tenue de 14 réunions publiques en distanciel (dont 6 en distanciel et présentiel, réunion de lancement et les états des lieux sur les 3 thèmes au Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE), pistes de réflexion sur les bourses scolaires et l'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH) au Sénat et la conférence de consensus à l'Assemblée nationale).

14 réunions publiques ont été organisées. La participation à chaque réunion publique était d'environ d'une quarantaine de participantes et participants.

Le lancement des Assises et les états des lieux de la protection sociale des Français de l'étranger ont été présentés, en session plénière, lors de la 42^{ème} session de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) en présence du Ministre délégué chargé des Français de l'étranger, Monsieur Laurent Saint-Martin, au siège de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE), dans l'auditorium du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE), dans le 15^{ème} arrondissement à Paris, les 10 mars.

La journée du 10 mars 2025 a porté sur les états des lieux de la protection sociale des Français de l'étranger.

Réunion de lancement des Assises

10 mars 2025 : Cette réunion publique a porté sur le lancement des Assises. Cette rencontre était en présentiel et distanciel et a fait l'objet d'un replay ³⁶.

Les aides sociales directes et indirectes

10 mars 2025 : Cet état des lieux des aides sociales directes et indirectes, a été présenté par la Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE). Cette rencontre était en présentiel et distanciel et a fait l'objet d'un replay³⁷.

Les bourses scolaires et l'accompagnement des élèves en situation de handicap dans les

²⁹ Panoramic: retrouvez les questions posées par les internautes - Le blog de l'AFE

³⁰ <https://www.assemblee-afe.fr/wp-content/uploads/2025/04/Kit-du-Participant.pdf>

³¹ https://www.assemblee-afe.fr/wp-content/uploads/2025/04/Mode-demploi_cahier-dacteurs-1.pdf

³² <https://www.assemblee-afe.fr/wp-content/uploads/2025/04/Cahier-dacteur.docx>

³³ [Assises AFE - Participez aux décisions des Français de l'étranger](#)

³⁴ [Votre avis en 5 minutes - AFE](#)

³⁵ assisessociales@assemblee-afe.fr

³⁶ [Vidéos Bing](#)

³⁷ <https://youtu.be/WlaFFgXJ8yc>

établissements scolaires (AESH)

10 mars 2025 : Cet état des lieux des bourses scolaires et l'accompagnement des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires (AESH) a été présenté, en présence du ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), chargé du Commerce extérieur et des Français de l'étranger, Monsieur Laurent Saint-Martin. Sont intervenues, l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE), et le service de l'aide à la scolarité et la Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE) du MEAE. Cette rencontre était en présentiel et distanciel et a fait l'objet d'un replay ³⁸

Les thèmes ont porté sur :

- L'évolution des bourses scolaires pour les Français de l'étranger (baisse régulière de demandes de bourses scolaires) ;
- Les indices de parité de pouvoir d'achat (IPPA) ³⁹ ;
- Un panorama des aides scolaires et aides destinées aux enfants en situation de handicap (évolutions budgétaires, les modalités de versement des bourses scolaires et la prise en compte du patrimoine) ;
- L'application SCOLAIDE⁴⁰ et les premiers retours d'expérience ;
- Pour l'école inclusive, les dispositifs d'accompagnement, les insuffisances recensées et certaines actions correctives envisagées.

L'avenir de la Caisse des Français de l'Étranger

10 mars 2025 : Cet état des lieux sur l'avenir de la Caisse des Français de l'Étranger a été présenté, en présence du ministre délégué auprès des Français de l'étranger, Monsieur Laurent Saint-Martin. Sont intervenus la Direction de la Sécurité Sociale (DSS), le Centre de Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS), la Direction des Français à l'Étranger et de l'Administration Consulaire (DFAE/MEAE) et la Caisse des Français de l'Étranger (CFE). Cette rencontre était en présentiel et distanciel et a fait l'objet d'un replay ⁴¹.

Les thèmes ont porté sur les points suivants :

- Les services de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) ;
- L'évolution et les défis à relever pour demain de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) ;
- Le besoin d'une couverture sociale en lien direct avec la caisse française ;
- L'évolution du portefeuille clients ;
- L'aspect réglementaire entre le système français et les autres pays sur les accords de sécurité sociale :
 - La Direction de la Sécurité Sociale (DSS), tutelle de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE), a présenté les missions et interactions avec la CFE ;
 - La Direction des Français à l'Étranger et de l'Administration Consulaire (DFAE/MEAE) a présenté un point, à la fois statistique et budgétaire.

Mars à septembre : Réflexion sur les pistes d'actions pour les 3 thématiques et lancement du panel citoyen

Après une première phase sur les états des lieux de la protection sociale, une deuxième phase a porté sur des propositions pour améliorer les dispositifs de la protection sociale des Français à l'étranger. Les principaux thèmes abordés ont porté sur le rôle des Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité (OLES), l'étude de l'évolution du dispositif des bourses scolaires et de la prise en charge de l'Accompagnement des Élèves en Situation de Handicap (AESH), le fonctionnement et l'évaluation du modèle de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE), le bilan de la réforme de 2019 et identification des défis futurs pour la Caisse des Français de l'Étranger (CFE).

³⁸ <https://youtu.be/WlaFFgXJ8yc>

³⁹ Ce sont des indicateurs économiques utilisés pour comparer le pouvoir d'achat entre différents pays. Ils permettent d'ajuster les différences de niveau de prix entre les pays, afin de mesurer plus précisément le niveau de vie réel des populations.

⁴⁰ [SCOLAIDE - Accueil non connecté](#)

⁴¹

Le comité de pilotage de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) a tenu à informer régulièrement les parlementaires des avancées des Assises. Pour cela, des sessions dédiées à chaque thème ont été organisées. Cependant, celles-ci n'ont pas donné lieu, ni à des enregistrements, ni à des comptes-rendus écrits.

Les aides sociales directes et indirectes

13 mars 2025 : Ce webinaire⁴² organisé par la Fédération internationale des bienfaissances et entraides des Français résidant à l'étranger (FIBRE), a pris la forme d'une table ronde dédiée aux aides sociales directes et indirectes. Sont intervenus la Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE), député, expert, assistante sociale, présidentes et présidents des Organismes locaux d'entraide et de solidarité (OLES).

Les thèmes ont porté sur :

- Les aides sociales existantes et accessibles pour les Français à l'étranger, sur les derniers changements intervenus dans le fonctionnement et les insuffisances repérés par les participants ;
- Les spécificités de ces aides par rapport à la France et sur les évolutions observées depuis plusieurs années ;
- Des retours d'expériences faisant cas de difficultés.

17 juin 2025 : Ce webinaire⁴³ organisé par la Fédération Internationale des Bienfaissances et Entraides des Français Résidant à l'Étranger (FIBRE) a porté sur la place des Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité (OLES) dans le paysage institutionnel et associatif des Français à l'étranger. Sont intervenus des parlementaires, des membres des associations, des élus de l'Assemblée de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) et des représentantes et des représentants des consulats.

Les thèmes ont porté sur :

- Le fonctionnement des Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité (OLES) en particulier, les critères et mécanismes pour recevoir les subventions ;
- Le lien entre les OLES et les consulats concernant l'accompagnement au « grand âge » et à la dépendance ;

15 septembre 2025⁴⁴ : ce webinaire, organisé par la Fédération Internationale des Bienfaissances et Entraides des Français Résidant à l'Étranger (FIBRE) a porté sur l'action sociale consulaire et Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité (OLES). Sont intervenus des élu.e.s de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE), la mission d'aide à la scolarité de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et l'action sociale au ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères ainsi que des représentantes et représentants consulaires.

Les thèmes ont porté sur :

- L'évolution des taux de base des aides sociales directes et indirectes ;
- Les bénéficiaires au regard des ressources du foyer ;
- Un partage des expériences (évacuations sanitaires, détenus, volontariat) ;
- La réforme des taux de base⁴⁵ ;
- Des pistes d'actions : prévention en santé ou aide pour les étudiants dans des cursus longs.

⁴² [Table ronde : focus aides sociales directes et indirectes](https://youtu.be/3DOM8zVhYw)

⁴³ <https://youtu.be/3DOM8zVhYw>

⁴⁴ <https://www.assemblee-afe.fr/les-assises-de-la-protection-sociale/aides-sociales-directes-et-indirectes/>

⁴⁵ Pour la réforme du taux de base, la DFAE propose une nouvelle méthode de calcul, prenant en compte le montant du RSA (revenu de solidarité active) servi en France ajusté selon les indices de parité du pouvoir d'achat par pays (déjà utilisés dans le barème des bourses scolaires). La méthode de calcul se base sur le montant actuel du RSA (635,71 €), ajusté pour chaque poste selon l'indice de parité de pouvoir d'achat (IPPA) en vigueur, pour obtenir un nouveau taux de base.

Les bourses scolaires et l'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH) dans les établissements scolaires

2 juin 2025 : Ce webinaire⁴⁶, coorganisé par l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) et la Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger (FAPEE), a pris la forme de « Dialogues croisés avec le ministre délégué aux Français de l'étranger sur la scolarisation des élèves en situation de handicap dans les établissements français de l'étranger (AESH) ».

Les thèmes ont porté sur :

- Un tour d'horizon des réflexions d'améliorations en cours comme la démarche avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie sur les particularités des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).
- Le rôle de l'agence de l'enseignement pour les Français à l'étranger dans le domaine de l'inclusion.
- L'historique des financements des aides aux parents d'enfants en situation de handicaps (formation certifiante de 10 heures pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH)).

4 juillet 2025 : Cette réunion publique au Sénat, a été coorganisée par l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) et une sénatrice, en présentiel et en distanciel, sur les bourses scolaires et l'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH) dans les établissements scolaires. Cette rencontre était en présentiel et distanciel et a fait l'objet d'un replay⁴⁷.

Les thèmes ont porté sur :

- Les évolutions passées et les défis sur la mixité sociale à maintenir au vu de l'inflation des frais de scolarité.
- La visibilité des critères d'attribution et la mise en place du logiciel SCOLAIDE.
- Le fonctionnement de la mission contrôlant les aides sociales et la réflexion sur les indices de base.
- Le fonctionnement de l'école inclusive, en particulier l'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH).

8 septembre 2025 : Ce webinaire s'est déroulé avec les parlementaires des Français de l'étranger

Les thèmes ont porté sur :

- Budget, critères d'obtention de bourses scolaires ;
- Clarté sur l'application des critères (patrimoine, situations familiales) ;
- Communication et informations sur le processus
- Priorité à donner à l'enfant
- Statut des accompagnantes et accompagnants des élèves en situation d'handicap (AESH), formation
- Équité de traitement avec la France (refus du critère de 50% de handicap) pour obtenir la prise en charge du salaire de l'AESH

:

La Caisse des Français de l'Étranger

13 juin 2025 : Ce webinaire⁴⁸ a porté sur la Caisse des Français de l'Étranger (CFE). Sont intervenus la présidente du conseil d'administrations de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE), un expert du monde mutualiste, directeur adjoint à la direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire, président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE).

Les thèmes suivants ont été abordés

- Quels sont les défis de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) avec l'évolution démographique, les attentes des assurés et l'équilibre économique.
- Des besoins qui évoluent, une population qui change – Comment mieux répondre aux attentes ? Accessibilité, simplicité, efficacité : quelles pistes ?
- Transformer la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) ? Comment penser un nouveau modèle ? Quels principes pour une transformation solidaire ?

⁴⁶ [VIDEO Scolarité et handicap à l'étranger- Le 2 juin, rencontre du ministre Laurent Saint-Martin avec la FAPEE - Le blog de l'AFE](#)

⁴⁷ [Webinaire spécial éducation – un enseignement accessible à tous les Français de l'étranger.](#)

⁴⁸ [VIDEO Avenir de la CFE - Le blog de l'AFE](#)

8 septembre 2025 : Ce webinaire⁴⁹, organisé par la « Caisse des Français de l'Étranger (CFE) », a porté sur la présentation du rapport de la mission de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et l'Inspection générale des finances (IGF) - IGAS-IGF », en présence du Ministre délégué auprès des Français de l'étranger.

Les thèmes ont porté sur :

- Les enjeux et les recommandations issues de la mission d'audit menée conjointement par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et l'Inspection générale des finances (IGF), notamment :
 - La transition des contrats collectifs vers les contrats individuels et ses impacts financiers ;
 - L'adaptation des services aux spécificités géographique ;
 - La modernisation de la gouvernance et de la relation client.

12 septembre 2025 : Ce webinaire a porté sur la présentation des 22 propositions retenues par les panélistes pour l'avenir de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) aux parlementaires Français de l'Étranger issues des Assises dont les thèmes étaient les suivants :

- Propositions institutionnelles ;
- Propositions consulaires ;
- Réforme structurelle ;
- Ajustement tarifaire ;
- Remboursements & barèmes ;
- Couvertures & services ;
- Les modèles de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE).

Une participation effective des citoyennes et citoyens sur une durée de 7 mois

D'avril à septembre 2025, les participantes et participants ont eu la possibilité d'organiser des mobilisations sur le terrain sur le thème qu'ils souhaitaient en lien avec les Assises de la protection sociale des Français à l'étranger.

Les contributions ont été clôturées le 15 septembre 2025 afin que les panélistes disposent de l'ensemble des propositions issues des contributions des Assises.

Les garant.e.s de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) ont recommandé de renforcer la participation citoyenne dans le cadre des Assises en organisant un panel citoyen en complément de la conférence de consensus. Cette démarche visait à intégrer les attentes et les propositions des Français de l'étranger dans les décisions finales.

Le comité de pilotage de l'AFE a ainsi organisé le recrutement et l'organisation du panel citoyen.

Le panel citoyen, un levier pour renforcer la participation citoyenne et éclairer la décision

La mission de ce panel était la suivante :

- Comprendre le thème et les propositions ;
- Établir des critères pour sélectionner ces propositions ;
- Délibérer sur les propositions ;
- Voter pour les propositions les plus consensuelles en fonction des critères retenus.

Ils ont travaillé en groupes par visioconférence sur les trois thématiques :

- Les aides sociales directes et indirectes ;
- Les bourses scolaires et l'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH) ;
- L'avenir de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE).

⁴⁹ [REPLAY: Vidéo de l'évaluation du modèle économique de la CFE - Le blog de l'AFE](#)

Objectif

Le panel citoyen a permis d'approfondir la sélection des propositions en privilégiant la diversité des points de vue et la qualité des arguments. Avec seulement, une quinzaine de participantes et participants par groupe thématique, il ne s'agissait pas d'une étude représentative de l'ensemble des Français de l'étranger, mais de contributions qualitatives et d'éclairer la prise de décision pour les recommandations émanant des Assises.

Les panélistes ne formaient pas un échantillon statistique représentatif. Par exemple, ils n'ont pas été sélectionnés via le registre des Français établis hors de France pour des contraintes de temps et de logistique. Les panélistes, volontaires, ont été sélectionnés parmi les répondants aux questionnaires des Assises en s'appuyant sur des critères sociaux, économiques et géographiques.

Juillet à août 2025 ; Recrutement du panel citoyen

Pour constituer le panel, l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) s'est basée sur les coordonnées renseignées par les participants qui ont répondu à un questionnaire en ligne. Elle a également fait appel aux associations reconnues d'utilité publique représentant les Français de l'étranger, Français du monde (FDM/ADFE), Union des Français de l'étranger (UFE) et la Fédération Internationale des Accueils français et francophones d'expatriés (FIAFE) pour relayer l'annonce auprès de leurs adhérents. Un questionnaire leur a été envoyé pour candidater, et le cas échéant, indiquer le thème auquel elles/ ils préféreraient participer :

- Les aides sociales directes et indirectes ;
- Les bourses scolaires et l'Accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH) ;
- La Caisse des Français de l'Étranger (CFE).

Fin août 2025 : sélection du panel citoyen

Pour garantir une représentation diversifiée et inclusive, l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) a constitué un panel composé de :

237 candidats, dont 44 citoyennes et citoyens ont été sélectionnés selon des critères de diversité⁵⁰ (zone géographique, situation familiale, professionnelle, âge, genre, bénéficiaires d'aides sociales ou de bourses scolaires, situation de handicap).

Fin août 2025 : constitution de trois groupes correspondant aux trois thèmes :

Chaque groupe était constitué d'une majorité de citoyennes et de citoyens ainsi que de personnes qualifiées.

Chaque groupe était composé pour :

Les aides sociales directes et indirectes :

- Un animateur, un rapporteur, élu.es de l'assemblée des Français de l'Étranger et un garant CNDP ;
- 5 personnes qualifiées : chercheur, expert, étudiant, Fédération Internationale des Accueils Français et francophones d'Expatriés (FIAFE), Union des Français de l'Étranger (UFE).
- 12 citoyennes et citoyens dont 4 femmes, 3 personnes en situation d'handicap et 2 personnes bénéficiant d'aides sociales

Aides sociales directes et indirectes	Age	Genre	Situation familiale	Activité	Situation de la personne
Afrique du Nord et Moyen- Orient	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Sans emploi	Handicap
Union Européenne et Espace Economique Européen	41 ans à 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	Aide sociale
Union Européenne et Espace Economique Européen	26 ans 40 ans	Un homme	Célibataire	Actif (vous travaillez)	
Asie-Océanie	Plus de 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Sans emploi	Handicap
Afrique du Nord et Moyen- Orient	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	Handicap

⁵⁰ En s'appuyant sur le rapport du Gouvernement sur la situation des Français établis hors de France <https://www.vie-publique.fr/rapport/295756-situation-des-francais-etablis-hors-de-france-2024?xtor=RSS-719>

Aides sociales directes et indirectes	Age	Genre	Situation familiale	Activité	Situation de la personne
Amériques et Caraïbes	26 ans 40 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Asie-Océanie	Plus de 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Europe continentale	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Union Européenne et Espace Economique Européen	41 ans à 60 ans	Ne se prononce pas	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Union Européenne et Espace Economique Européen	Plus de 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Retraité	
Amériques et Caraïbes	41 ans à 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Asie-Océanie	Plus de 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	

Les bourses scolaires et AESH : 24 panélistes

- Une animatrice, un rapporteur, élu.es de l'assemblée des Français de l'Étranger et une garante CNDP ;
- 7 personnes qualifiées : chercheur, expert, 2 étudiants, Fédération Internationale des Accueils Français et francophones d'Expatriés (FIAFE), Union des Français de l'Étranger (UFE), L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE).
- 17 citoyennes et citoyens dont 10 femmes, 4 bénéficiant d'une bourse et une personne en situation d'handicap.

Bourses scolaires et AESH	Age	Genre	Situation familiale	Activité	Situation de la personne
Afrique du Nord et Moyen- Orient	26 ans 40 ans	Une femme	Membre d'une famille	Sans emploi	
Amériques et Caraïbes	41 ans à 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	Bourse
Amériques et Caraïbes	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Asie-Océanie	Plus de 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Sans emploi	
Afrique du Nord et Moyen- Orient	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	Handicap, bourse, aide sociale
Afrique-Océan Indien	26 ans 40 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	Bourse
Afrique-Océan Indien	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	Bourse
Amériques et Caraïbes	41 ans à 60 ans	Un homme		Actif (vous travaillez)	
Amériques et Caraïbes	26 ans 40 ans	Un homme	Célibataire	Actif (vous travaillez)	
Asie-Océanie	Plus de 60 ans	Un homme	Célibataire	Retraité	
Asie-Océanie	41 ans à 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Afrique-Océan Indien	Plus de 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Amériques et Caraïbes	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Union Européenne et Espace Economique Européen	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Afrique du Nord et Moyen- Orient	26 ans 40 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	

Union Européenne et Espace Economique Européen	Plus de 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Retraité	
Afrique du Nord et Moyen- Orient	Plus de 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	

L'avenir de la CFE : 23 panélistes

- Un animateur, une rapporteuse, élu.es de l'assemblée des Français de l'Étranger et une garante CNDP ;
- 6 personnes qualifiées : juriste, expert, étudiant, Association Démocratique des Français à l'étranger- Français du Monde (ADFE), Union des Français de l'Étranger (UFE), Caisse des Français de l'Étranger (CFE).
- 15 citoyennes et citoyens dont 9 femmes, 1 personne en situation d'handicap

Caisse des Français de l'étranger.	Age	Genre	Situation familiale	Activité	Situation de la personne
Amérique et Caraïbes	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Asie-Océanie	Plus de 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Retraité	
Union Européenne et Espace Economique Européen	26 ans 40 ans	Une femme	Célibataire	Actif (vous travaillez)	
Union Européenne et Espace Economique Européen	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Asie-Océanie	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Afrique-Océan Indien	Plus de 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Retraité	
Afrique-Océan Indien	18 à 25 ans	Une femme	Célibataire	Actif (vous travaillez)	
Afrique-Océan Indien	26 ans 40 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Europe continentale	41 ans à 60 ans	Une femme	Célibataire	Sans emploi	
Union Européenne et Espace Economique Européen	Plus de 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Union Européenne et Espace Economique Européen	41 ans à 60 ans	Ne se prononce pas	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	Handicap
Asie-Océanie	41 ans à 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Afrique-Océan Indien	41 ans à 60 ans	Un homme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Amériques et Caraïbes	Plus de 60 ans	Une femme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	
Amériques et Caraïbes	26 ans 40 ans	Un homme	Membre d'une famille	Actif (vous travaillez)	

Information des panélistes retenus :

- **19 septembre 2025** : 2 webinaires ont été organisés avec les panélistes sur l'organisation et la logistique des Assises, en présence des garants de la CNDP.
- **20 septembre 2025** : Afin d'informer les citoyennes et citoyens ainsi que les personnes qualifiées, les garant.e.s ont recueilli et regroupé dans un document les 462 propositions issues des contributions des Assises de la protection sociale des Français à l'étranger. Ce document a été diffusé aux panélistes ainsi que l'ensemble des contributions classées en fonction des trois thématiques. Il a également été mis en ligne sur le site internet et le blog des Assises.
- Pour faciliter leur analyse et leur compréhension, **les participants ont bénéficié des moyens suivants** :
Chaque panéliste pouvait échanger dans son groupe thématique sous « WhatsApp », poser des questions ainsi que faire des observations sur la documentation reçue. Cette montée en compétence des panélistes avait pour but de leur permettre de comprendre les propositions énoncées par thème dans le cadre des Assises.

Les 44 panélistes retenus ont ensuite participé à deux ateliers en distanciel :

26 septembre 2025 : un atelier s'est tenu avec les panélistes en distanciel par groupe thématique pour définir les critères de sélection des propositions⁵¹ en s'appuyant sur l'expertise de l'Assemblée Française de l'Étranger (AFE) et des personnes qualifiées. Des critères-cadres ont été proposés par les experts de l'AFE, inspirés des valeurs républicaines (Liberté, Égalité, Fraternité), et complétés par des critères pratiques :

- Impact mesurable ;
- Égalité d'accès ;
- Acceptabilité et lisibilité ;
- Coût et efficacité.

Les panélistes ont pu enrichir ces critères avant de procéder à une présélection de 22 à 25 propositions par thématique, en préparation du vote final prévu les 9 et 10 octobre 2025.

Du 9 octobre à 12h au 10 octobre à 13h, Les citoyennes et citoyens, qui ont candidaté.es pour être panélistes ont toutes et tous été sollicités par mail pour un vote électronique du 9 octobre à 12h au 10 octobre à 13h. Sur les 237 panélistes⁵² qui ont candidaté, 112 ont voté. Ils ont voté pour les trois thématiques. Ils ont retenu parmi les vingtaines de propositions par thème, 12 propositions finales pour chacun des trois thèmes.

Les participantes et participants sollicité pour le vote, ont reçu par courriel :

- Les modalités et le lien internet pour le vote ;
- Un document de synthèse regroupant l'ensemble des propositions retenues par les panélistes concernant les 3 thèmes ;
- La documentation complète des Assises.

10 octobre 2025 – Conférence de consensus

Les conférences de consensus⁵³ sont nées au Danemark. Ce sont des dispositifs participatifs dans lesquels un panel de citoyens non spécialistes débat publiquement avec des expert.e.s sur un enjeu scientifique ou technologique controversé. À l'issue de ces échanges, le panel rédige un avis argumenté et des recommandations destinés aux décideurs et aux publics. L'objectif est moins de trancher par oui ou non que d'éclairer la décision politique en intégrant les dimensions scientifiques, économiques, éthiques et sociales.

⁵¹ Les panélistes attribuent à chaque critère un code couleur reflétant le niveau de difficulté de la mise en œuvre de la proposition : Vert (facile), Jaune (moyennement facile), Rouge (difficile).

⁵² La démarche s'est déroulée en deux étapes. Tout d'abord, 44 panélistes ont été retenus parmi les 237 participants. Ils ont eu pour mission d'analyser et de débattre des 462 propositions initiales afin d'en retenir 25. Puis l'ensemble des 237 panélistes ont voté pour choisir les 12 propositions finales parmi les 25 propositions présélectionnées.

⁵³ [Les conférences de consensus](#)

Dans le fonctionnement du modèle danois, une autorité publique initie la procédure et constitue un comité d'organisation chargé de garantir **La conférence de consensus pour la protection sociale des Français de l'étranger s'est tenue dans une salle à l'Assemblée nationale à Paris**, ouverte à tous les publics sur inscription en présentiel et en visioconférence. Elle a réuni des administrations, institutions, associations, parlementaires, élu.e.s et citoyennes et citoyens.

L'objectif était de présenter les 12 propositions retenues pour chacune des trois thématiques (aides sociales directes et indirectes, bourses scolaires et accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH), Caisse des Français de l'Étranger (CFE), puis d'échanger avec les participantes et participants, en présentiel et distanciel, sur les points d'accord et de désaccord. Chaque animateur de groupe présentait le contexte de sa thématique, suivi d'un temps d'échanges avec les participantes et participants. Les 36 propositions (12 par thème) ont recueilli un consensus des participantes et participants.

Cette réunion publique peut être qualifiée de conférence de consensus pour plusieurs raisons :

- Elle constitue la phase publique de restitution et de validation, caractéristique du modèle danois, où les propositions issues de la délibération citoyenne sont présentées et débattues publiquement ;
- Elle associait débat public et recherche de consensus : les échanges entre rapporteurs, panélistes, citoyennes, citoyens, visaient à identifier les accords et désaccords, dans une logique de validation collective plutôt que de simple information descendante ;
- Elle a réuni une diversité d'acteurs (administrations, élu.es, société civile, citoyennes et citoyens) dans un espace neutre et institutionnel (l'Assemblée nationale), sous l'égide de la CNDP, autorité indépendante ;
- L'obtention d'un consensus sur les 36 propositions confirme que la démarche a permis de faire émerger des recommandations partagées, objectif central des conférences de consensus.

Cette réunion publique s'inscrivait donc dans la logique des conférences de consensus en tant qu'étape de confrontation publique, de validation collective et de légitimation des propositions citoyennes auprès des décideurs et de la société civile.

Le vote des propositions retenues par la conférence de consensus et les suites données à ces propositions

- Lors de la 43^{ème} session de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE), en octobre 2025, l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) a voté et adopté les 12 propositions retenues pour chaque thème. Elle a décidé la création d'un comité de suivi pour concrétiser les 12 propositions sélectionnées par les citoyennes et citoyens.

Janvier 2026 : Le bilan final de la CNDP

- 5 janvier 2026 : Bilan final des garant.e.s de la CNDP

Janvier 2026 : présentation des travaux des Assises au Gouvernement

- Les membres de la commission des affaires sociales de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) transmettront les propositions retenues avec le bilan des garant.es, à la Ministre déléguée Éléonore CAROIT, chargée de la francophonie, des partenariats internationaux et des Français de l'étranger et aux administrations correspondantes, pour nourrir les futures décisions politiques.

Concernant les modalités d'information du public

Les supports d'information

Le dossier d'information⁵⁴ des Assises pour les publics

Les garant.e.s ont procédé à plusieurs relectures du projet de dossier de présentation des Assises de l'AFE à différentes étapes de la rédaction et ont préconisé dès les premières relectures de :

⁵⁴ https://www.assemblee-afe.fr/wp-content/uploads/2025/04/dossier_de_presentation.pdf

- Veiller à expliquer ce que sont les aides sociales directes et indirectes, les bourses scolaires et l'accompagnement scolaire en situation d'handicap, la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) ;
- Assurer l'exhaustivité de l'information sur les trois thèmes ;
- Veiller à être clair sur les objectifs des Assises et le processus décisionnel ;
- Expliquer la lettre de mission du Ministre délégué auprès des Français de l'étranger⁵⁵.

Un site internet dédié aux Assises de la protection sociale des Français à l'Étranger a été mis en ligne au début des Assises, donnant ainsi accès à la documentation et au calendrier des réunions publiques. Les garant-es ont fait des préconisations sur l'arborescence du site internet.

La communication et les relations presse

Sur le plan de la communication, les garant.e.s ont préconisé :

- La création d'une stratégie de communication globale pour le dispositif des Assises avec une communication ciblée pour chaque dispositif ;
- La diversification des canaux de communication, établir et mettre à jour des fichiers contacts par thématique pour envoyer des mails ciblés.

Avis sur le déroulement de la concertation

La CNDP garantit deux droits complémentaires pour l'ensemble des citoyennes et citoyens, le droit d'accéder aux informations et le droit de participer à l'élaboration des décisions. En France, ces droits sont constitutionnels, il s'impose à tous les responsables de projet, sans restriction. En d'autres termes, le porteur de projet ne choisit pas librement de permettre, ou non, la participation du public ; au contraire, il est tenu par la loi de permettre aux publics d'exercer leurs droits.

Le lancement des Assises lors de la 42^{ème} assemblée de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE), en présence du ministre délégué chargé des Français de l'étranger, a marqué l'implication du gouvernement et donné une légitimité forte à la démarche. La transparence et l'information ont été renforcées grâce à 14 réunions publiques, des lettres d'information régulières, et une conférence de consensus diffusée en direct depuis l'Assemblée nationale, offrant un espace d'échange ouvert aux citoyennes et citoyens, élu-e-s, associations, administrations et parlementaires.

La mise à jour continue du site et du blog des Assises, ainsi que la publication des replays, ont garanti un accès équitable à l'information pour toutes et tous.

La préparation du dispositif des Assises aurait mérité un temps en amont de son lancement pour réaliser une étude de contexte afin de définir les modalités d'information et de participation, notamment en lien avec la dispersion géographique des participants et les différents fuseaux horaires.

Le droit à l'information a-t-il été effectif ?

Communication médiatique

Les Assises de la protection sociale des Français de l'étranger ont mobilisé une stratégie de communication diversifiée (réseaux sociaux, lettres d'information, partenariats médias) pour toucher un large public.

- Une communication sur les réseaux sociaux de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) : comptes LinkedIn, Facebook et Youtube ⁵⁶ ;
- 8 lettres d'information ont été diffusées sous format numérique par le secrétariat général de l'AFE à partir de la base de données pendant les Assises, via les coordonnées laissés par les répondants aux questionnaires en ligne, les contributions ;
- 1 partenariat avec LesFrançais.Press ;
- De nombreux posts LinkedIn pour rappeler les événements.

⁵⁵ [0050AA421B25250115165155](#)

⁵⁶ [Vidéos Bing](#)

Site internet des Assises et le blog de l'AFE

Chaque internaute a pu librement consulter :

- Le site internet et le blog ont été régulièrement mis à jour avec des documents et rubriques supplémentaires. Ils ont assuré une information continue et transparente ;
- L'intégralité des 462 propositions issues des contributions citoyennes, classées par thématique étaient accessibles en ligne ;
- Les comptes-rendus des débats, contributions, cahiers d'acteurs, ont permis un suivi des échanges ;
- Les 14 réunions publiques dont 6 sous une forme hybride distanciel et présentiel, ont permis d'éclairer les trois thématiques des Assises de manière claire et accessible. Les replays ont été mis en ligne sur le site des Assises, le blog de l'AFE et la chaîne YouTube, conformément aux exigences de transparence de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Dossier de présentation des Assises⁵⁷

Le dossier de présentation des Assises de la protection sociale des Français à l'étranger a permis une information claire et complète sur les objectifs et l'état des lieux des 3 thèmes des Assises de la protection sociale des Français à l'étranger. Il était téléchargeable sur le site internet des Assises.

La majorité des demandes de précision et de transparence formulées par les garant.e.s auprès du comité de pilotage de l'AFE sur de nombreux sujets ont été prises en compte et intégrées dans le dossier de présentation des Assises, permettant une information claire, sourcée et transparente.

Qualité de l'information fournie

Les Assises ont permis de mieux faire connaître le rôle et les missions de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) auprès des publics. En effet, le manque d'information et la méconnaissance de l'AFE sont des problèmes récurrents qui ont été identifiés concernant les dispositifs de protection sociale des Français de l'étranger.

Les ambassades et consulats, qui étaient des relais clés, ont montré une mobilisation inégale. Cette disparité dans l'engagement a pu affecter la diffusion des informations et la participation des publics.

La période estivale a provoqué une démobilisation temporaire avant la phase finale des Assises au mois d'octobre avec la conférence de consensus. Cette pause a pu ralentir le processus et affecter la continuité des actions mises en place.

Déroulement des réunions publiques

Le panel citoyen a constitué un levier essentiel des Assises en établissant les critères de sélection des propositions, puis en délibérant et en votant sur celles-ci. Les panélistes ont fait preuve d'un engagement remarquable : ils ont pris connaissance de l'ensemble des contributions, notamment des 462 propositions recueillies, et se sont mobilisés sur trois temps forts, incluant la conférence de consensus. Cet investissement est d'autant plus notable que de nombreux panélistes des Amériques ont participé malgré des horaires de nuit ou de très tôt le matin, particulièrement contraignant. Les échanges en groupe thématique ont été très riches. Les panélistes ont adopté une écoute attentive, reformulé certaines propositions pour en améliorer la clarté, et engagé des discussions constructives. Cette démarche collaborative a permis d'aboutir à des propositions consensuelles, témoignant de la maturité du processus délibératif et de l'implication citoyenne.

Des temps d'échange lors des réunions publiques ont permis aux internautes de poser des questions, émettre des observations et faire des propositions.

⁵⁷ <https://www.concertation-campus-ia.fr/api/documents/952/download>

Les garant.e.s, avaient préconisé des échanges plus longs entre les participantes et participants. Le comité de pilotage de l'AFE a préféré des temps courts 1h maximum. La répartition du temps de parole entre intervenants et participantes/ participants étaient parfois déséquilibrée en faveur des intervenantes et intervenants. Des préconisations avaient été faites également pour des travaux en sous-groupes lors des réunions publiques en distanciel (webinaires). Pour des raisons techniques, ce dispositif n'a pas pu être retenu.

En conclusion, les garant.es et garant estiment que le droit à l'information du public a été effectif.

Quelques chiffres des supports de communication et d'information diffusés :

Communication

- Une vingtaine de posts environ sur les réseaux sociaux de France consulaires « LinkedIn » et « Facebook ». Environ 1 post par mois pour les invitations aux webinaires et informer sur les Assises ;
- 8 lettres d'information⁵⁸ étaient diffusées sous format numérique par le comité de pilotage de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) sur la base de données constituées pendant les Assises, via les coordonnées laissés par les répondants aux questionnaires en ligne, les contributions ;
- 1 partenariat avec un média, LesFrançais.Press ;
- Une dizaine de posts sur des médias : Lepetitjournal.com, Loutardeliberee.info, Francaisaetrager.fr, etc.

Information

Pour garantir l'information :

- **14 réunions publiques ont été organisées sur 7 mois, dont 8 uniquement en distanciel et 6 en format hybride (présentiel et distanciel)**
 - 6 replays sur la chaîne Youtube⁵⁹ ;
 - 3 replays sur les aides sociales directes et indirectes sur le site des Assises ⁶⁰ ;
 - 3 replays sur les bourses scolaires et l'accompagnement des élèves en situation d'handicap (AESH) sur le site des Assises ⁶¹ ;
 - 2 replays de La Caisse des Français de l'Étranger (CFE) sur le site des Assises ⁶² ;
- 8 lettres d'information ont été diffusées pour informer régulièrement sur l'avancée des travaux et alimenter les réseaux sociaux.

Un site internet dédié⁶³ et le blog de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE)⁶⁴, ont permis aux Français de l'étranger de s'informer :

- Sur le site internet : entre le 1er mars 2025 et le 4 novembre 2025 :
- 7428 visiteurs uniques du site internet des Assises dont :
 - 825 pour le thème « Aides sociales directes et indirectes » ;
 - 577 pour le thème « Bourses scolaires et Accompagnement des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires (AESH) » ;
 - 1038 pour le thème de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE).

Sur le blog : entre le 1er mars et le 4 novembre 2025 :

- 6643 visiteurs uniques blog dont 648 visiteurs uniques sur la page « assises » du blog.

⁵⁸ [Accueil - Le blog de l'AFE](#)

⁵⁹ [Vidéos Bing](#)

⁶⁰ [Aides sociales directes et indirectes - Services sociaux pour les Français à l'étranger | AFE](#)

⁶¹ [Bourses Scolaires et AESH - Soutien financier à l'éducation | AFE](#)

⁶² [Avenir de la Caisse des Français à l'étranger - Perspectives et enjeux | AFE](#)

⁶³ [Assises Protection Sociale Étranger - Réflexion & Amélioration | AFE](#)

⁶⁴ [Accueil - Le blog de l'AFE](#)

Le droit à la participation a-t-il été effectif ?

Durée et rythme des Assises

Les Assises se sont déroulées du 10 mars au 10 octobre 2025, soit sur 7 mois calendaires incluant la période des vacances scolaires de l'été. Le calendrier des Assises a proposé un rythme d'environ une à deux réunions publiques par mois.

14 réunions publiques ont été organisées sur 7 mois, dont 8 uniquement en distanciel et 6 sous une forme hybride (présentiel et distanciel) pour la réunion de lancement et les 3 états des lieux de chaque thème au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), les bourses scolaires et l'Accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH) au Sénat et la conférence de consensus à l'Assemblée nationale.

Mobilisation du public

Les chiffres de la participation font état d'une estimation de 700 participantes et participants aux réunions publiques organisées dans le cadre des Assises. La typologie des participant.es ne peut être donnée précisément car il n'y avait pas de feuille d'émargement. Seules les prises de paroles dans les réunions publiques, permettent d'indiquer une forte représentation d'élus.es, d'associations, administrations, institutionnels aux différentes réunions publiques. La part des citoyennes et citoyens semblaient moindre. Le panel citoyen a permis de renforcer la participation citoyenne.

Les Assises de la protection sociale des Français de l'étranger ont bénéficié d'une mobilisation active des associations partenaires, qui ont contribué via des webinaires, événements locaux, cahiers d'acteurs et comptes-rendus, enrichissant les débats.

Pour garantir une large participation, un site internet dédié a été mis en place, permettant aux Français à l'étranger de s'informer et contribuer.

La participation aux réunions publiques a été dans l'ensemble modérée, 40 participantes et participants environ.

Une moindre participation est à noter pour la plateforme « Panoramic » (IA), avec une publication tardive des réponses. De plus, le questionnaire en ligne a enregistré un taux de réponse limité.

Les formats d'échange

Les Assises ont mis en place une diversité de formats participatifs, combinant des débats d'initiatives locales, visioconférences thématiques et interventions d'expert.e.s et de chercheur.e.s, permettant des échanges riches entre les publics et les spécialistes. Même avec un nombre variable de participantes et participants, ces réunions publiques ont donné lieu à la mise en ligne des replays, qui ont alimenté les travaux et garanti une traçabilité des propositions.

Les échanges entre panélistes, bien que concentrés sur une période courte (1 mois et demi), ont été particulièrement riches, aussi bien lors des visioconférences que sur les groupes WhatsApp thématiques, favorisant une réflexion collective et approfondie.

La conférence de consensus, organisée à l'Assemblée nationale et diffusée en direct sur YouTube, a offert un espace d'échange constructif entre les élu.e.s, associations ainsi que les citoyennes et citoyens, renforçant la transparence et l'inclusivité du processus participatif.

La participation de chercheuses et chercheurs, étudiantes et étudiants ont enrichi les débats grâce à leurs expertises et travaux, apportant une dimension académique et prospective aux discussions.

Cependant, certains formats ont montré des limites : le temps restreint à 1 heure pour les visioconférences a parfois limité la profondeur des échanges, et les formats descendants (présentations plutôt qu'ateliers

interactifs) ont réduit les opportunités de co-construction. Par ailleurs, la publication tardive des contributions sur le blog de l'AFE a entravé leur appropriation par les participantes et participants, réduisant leur impact sur les discussions.

L'organisation et la logistique des événements

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a optimisé le suivi des Assises en nommant trois garant.e.s réparti.e.s sur trois fuseaux horaires, permettant un accompagnement continu et réactif des échanges en visioconférence sur les 7 mois de la démarche. Quatre webinaires au début des Assises avec les associations partenaires ont permis de clarifier les modalités d'information, le calendrier et les outils disponibles, facilitant ainsi l'engagement de toutes et tous. Enfin, le processus de sélection des panélistes (recrutement, rôle, critères) a été structuré et transparent, avec une phase d'appropriation des thématiques suivie d'une sélection consensuelle des propositions, garantissant la rigueur et l'équité de la démarche.

Enfin, les garant.e.s soulignent l'investissement du comité de pilotage dans les différents temps des Assises, dans leur écoute et la qualité des échanges riches et constructifs avec les participantes et participants.

En conclusion, le droit à la participation a été effectif.

Quelques chiffres clefs des Assises :

700 personnes environ aux réunions publiques (présentiel et distanciel) comprenant :

14 réunions publiques. La participation à chaque réunion publique était d'environ d'une quarantaine de personnes. Ci-dessous, le nombre de vues sur internet est indiqué lorsqu'il a été communiqué aux grant.es.

1. **10 mars 2025** : réunion de lancement sous une forme hybride en présentiel et en distanciel, lors de la 42^{ème} Assemblée de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) ;
2. **10 mars 2025** : état des lieux des aides sociales directes et indirectes, sous une forme hybride en présentiel et distanciel, lors de la 42^{ème} Assemblée de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) ;
3. **10 mars 2025** : état des lieux bourses scolaires et accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH) sous une forme hybride en présentiel et en distanciel, lors de la 42^{ème} Assemblée de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) ;
4. **10 mars 2025** : état des lieux de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE), sous une forme hybride en présentiel et en distanciel, lors de la 42^{ème} Assemblée de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) ;
5. **13 mars 2025** : webinaire sur les aides sociales directes et indirectes — 617 vues ;
6. **2 juin 2025** : webinaire en partenariat avec la Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger (FAPEE) sous le format de « Dialogues croisés avec Laurent Saint Martin, ministre délégué aux Français de l'étranger sur la scolarisation des élèves en situation de handicap dans les établissements français de l'étranger – Accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH) » — 545 vues ;
7. **13 juin 2025** : webinaire sur la Caisse des Français de l'étranger (CFE) — 8.700 vues ;
8. **4 juillet 2025** : webinaire bourses et Accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH), coorganisé au Sénat avec l'équipe d'une sénatrice — 454 vues ;
9. **8 septembre 2025** : webinaire sur la présentation des propositions des bourses scolaires et Accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH) aux parlementaires des Français de l'étranger ;
10. **17 juin 2025** : webinaire organisé par la Fédération Internationale des Bienfaisances et Entraides des Français Résidant à l'Étranger (Fibre) sous la forme d'une table ronde sur la place des OLES dans le paysage institutionnel et associatif des Français de l'étranger ;
11. **8 septembre 2025** : webinaire organisé par la CFE pour présenter le rapport de la mission IGAS-IGF⁶⁵ », en présence du ministre délégué chargé des Français de l'étranger — 140 vues
12. **12 septembre 2025** : webinaire pour présenter les propositions pour l'avenir de la CFE aux parlementaires des Français de l'étranger ;

⁶⁵ L'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et l'Inspection générale des finances (IGF),

13. **15 septembre 2025**, webinaire organisé par la Fédération Internationale des Bienfaisances et Entraides des Français Résidant à l'Étranger (Fibre)-sous la forme d'une table ronde sur l'articulation entre l'action sociale consulaire et l'intervention des Organismes locaux d'entraide et de solidarité (OLES) ;
14. **10 octobre 2025** : Une conférence de consensus à l'Assemblée nationale sous une forme hybride en distanciel et en présentiel.

2 641 questionnaires

10 cahiers d'acteurs

29 comptes rendus des débats d'initiatives locales

1 espace numérique sur le site internet des Assises pour contribuer ⁶⁶

⁶⁶ [Assises AFE - Participez aux décisions des Français de l'étranger](#)

Le résumé de la synthèse des arguments

Les contributions ont été clôturées le 15 septembre 2025, puis les garant.es en ont fait une synthèse.

Les garant.es ont recueilli l'ensemble des arguments (observations, questions, propositions) issues des cahiers d'acteurs, des contributions, des comptes rendus, des cahiers d'acteurs, des réunions publiques/webinaires, des questionnaires, etc. L'annexe 4 présente la synthèse des arguments rédigé par les garant.e.s..

Vous retrouverez ci-dessous un résumé de la synthèse des arguments et les 12 propositions retenues par thème.

Aides sociales directes et indirectes

Les échanges sur les aides sociales directes et indirectes en faveur des Français de l'étranger ont porté notamment sur huit thématiques principales: l'accès à l'information des dispositifs existants, l'égalité de traitement entre Français de l'étranger et résidents de métropole, l'évolution des dispositifs, les délais de traitement des demandes notamment pour les droits liés au handicap, les critères d'éligibilité, les moyens humains dans les postes consulaires, les difficultés spécifiques des personnes âgées et en situation de handicap, ainsi que le renforcement des contrôles contre la fraude.

Ces débats ont permis d'identifier des attentes et des enjeux concernant la diffusion de l'information à l'inscription consulaire et annuellement, la simplification des démarches, le besoin de renforcer les dispositifs d'accueil et de rapatriement des personnes en difficulté, ainsi que la création d'une allocation spécifique "grand âge" pour les Français de l'étranger.

A l'issue des Assises de la protection sociale sur le thème des aides sociales directes et indirectes, 117 propositions ont été rassemblées et ont porté notamment sur huit thématiques principales, notamment : la simplification et l'uniformisation des critères d'accès aux aides sociales avec la création d'un quotient familial unifié sur le modèle de la Caisse d'allocations familiales (CAF) de la France, l'indexation automatique des barèmes sur l'inflation et le change avec réévaluation continue, la création d'une maison départementale des personnes handicapées (MDPH) dédiée aux Français de l'étranger et l'alignement des barèmes d'invalidité sur ceux de la France, la création d'une allocation spécifique "grand âge" pour la prise en charge de la dépendance, l'amélioration de la communication sur les droits avec simplification des documents et allègement des justificatifs administratifs, l'accès à une aide juridictionnelle notamment en cas d'incarcération, le renforcement du dispositif de rapatriement et d'évacuation médicale rapide avec création d'un fonds d'urgence pour catastrophes naturelles et crises, ainsi que le soutien renforcé au retour en France.

Ces débats ont permis d'identifier 25 propositions consensuelles dont 12 prioritaires retenues par vote électronique des 112 candidats panélistes⁶⁷

1. Simplification et uniformisation des critères d'accès aux aides. (77 votes)
2. Réduction/suppression du délai de carence pour accéder à la Sécurité sociale (actuellement 3 à 6 mois). → Considéré comme injuste comparé aux étrangers arrivant en France – Pas CFE. (69 votes)⁶⁸.
3. Réduction/suppression du délai de carence pour accéder à la Sécurité sociale (actuellement 3 à 6 mois)⁶⁹. → Considéré comme injuste comparé aux étrangers arrivant en France – Pas CFE.⁷⁰ (51 votes).
4. Quotient familial unifié (modèle CAF France) pour garantir équité entre foyers. (61 votes).
5. Création d'une MDPH dédiée aux Français de l'étranger (Maison Départementale des Personnes

⁶⁷ Un candidat panéliste est une citoyenne ou un citoyen français de l'étranger qui a postulé pour participer aux ateliers des Assises, mais qui n'a pas été sélectionné parmi les 44 panélistes retenus (sur 237 candidats au total). Bien que non retenus pour les ateliers, ces candidats ont conservé un rôle : Ils ont pu voter en ligne pour classer les 12 propositions par thème. Au total, 112 citoyennes et citoyens panélistes ont voté pour les 12 propositions par thème et ont permis de renforcer la participation citoyenne.

⁶⁸ Pas de couverture par la Caisse des Français pour les Français rentrant sur le territoire national.

^{69/69} En rentrant en France

⁷⁰ Pour la CFE, il n'y a pas de délai de carence en cas de retour en France

- Handicapées) (61 votes).
6. Améliorer la communication sur les droits et conditions d'accès. (60 votes).
 7. Alléger les justificatifs administratifs demandés pour les démarches. (59 votes)
 8. Indexation des aides sur l'inflation et réévaluation continue. (56 votes)
 9. Principe d'aide différentielle : prise en compte des dispositifs locaux avant intervention française (éviter les doubles aides). (53 votes).
 10. Allocation "grand âge" pour personnes âgées à l'étranger. (53 votes).
 11. Importance du rapatriement/évacuation médicale rapide. (51 votes).
11. Accès à une aide juridictionnelle pour les Français de l'étranger, notamment en cas d'incarcération. (51 votes).
12. Soutien renforcé au retour (réinsertion administrative, sociale et médicale). 45 (votes).

Les bourses scolaires et l'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH)

Les échanges sur les bourses scolaires et l'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH) ont porté notamment sur cinq thématiques principales : les critères d'attribution aux réalités économiques locales, l'information sur les bourses scolaires et AESH pour les familles, la simplification administrative et le respect de la vie privée, le coût des établissements français à l'étranger, l'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH).

Ces débats ont permis d'identifier des attentes et des enjeux concernant notamment la révision de l'indice de parité de pouvoir d'achat (IPPA) et des indices économiques pour mieux refléter les réalités locales, l'introduction de progressivité dans les dispositifs pour éviter les effets de seuil, la simplification des procédures avec constitution de dossier tous les trois ans au lieu d'annuellement, la diffusion proactive et systématique de l'information sur les bourses scolaires et l'AESH à l'inscription consulaire, la non-prise en compte de la résidence principale dans le patrimoine, le renforcement des moyens humains pour les contrôles et l'accompagnement des familles vulnérables, l'extension des bourses aux études supérieures et aux formations pour adultes, ainsi que la création d'un système plus transparent et équitable respectant le principe de gratuité de l'enseignement français pour tous les enfants français où qu'ils résident.

A l'issue des Assises de la protection sociale sur le thème bourses scolaires et AESH, 241 propositions ont porté notamment sur sept thématiques principales, notamment: les critères d'attribution et conditions d'éligibilité des bourses, les dysfonctionnements de l'outil informatique SCOLAIDE, le budget ministériel et ses évolutions, le financement et la rémunération des AESH, l'organisation administrative et le statut des AESH, les critères d'attribution des aides AESH, ainsi que les formations des AESH et des enseignants en situation d'handicap.

Ces débats ont permis d'identifier 23 propositions consensuelles dont 12 prioritaires retenues par vote électronique des 112 candidats panélistes⁷¹

1. Identifier les causes des dysfonctionnements de SCOLAIDE et demander nouveau schéma de fonctionnement plus fluide ; le rendre totalement efficient au plus tard fin 2025 pour la prochaine campagne de bourses (57 votes)
2. Former tous les utilisateurs de SCOLAIDE (parents, agents consulaires, chefs d'établissement, DAF, élus, membres CCB) (51 votes)
3. Prioriser le versement des aides AESH aux familles boursières, tout en maintenant un accès possible aux familles non boursières en difficulté (51 votes)
4. Désigner une seule antenne MDPH spécifiquement formée et compétente pour les Français de l'étranger (51 votes)
5. Désigner un référent AESH dans chaque établissement (50 votes)

⁷¹ Un candidat panéliste est un citoyen français de l'étranger qui a postulé pour participer aux ateliers des Assises, mais qui n'a pas été sélectionné parmi les 44 panélistes retenus (sur 237 candidats au total). Bien que non retenus pour les ateliers, ces candidats ont conservé un rôle : Ils ont pu voter en ligne pour classer les 12 propositions par thème. Leur participation a permis de renforcer la participation citoyenne.

6. Supprimer la condition exigeant un taux de handicap, évalué par la MDPH, supérieur à 50% pour bénéficier de la prise en charge de l'AESH (48 votes)
 7. Porter la validité de la décision de la MDPH à 3 voire 5 ans pour éviter la constitution d'un lourd dossier de renouvellement tous les 2 ans (48 votes)
 8. Accompagner la valeur de l'IPPA d'une note expliquant son mode de calcul et les données prises en compte (45 votes)
 9. Intégrer formation obligatoire à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) dans parcours de formation initiale et continue des enseignants et assistants d'éducation (AED) (44 votes)
 10. Améliorer le statut juridique et social des AESH via un contrat de droit local déterminé et signé par les établissements (42 votes)
 11. Réactualiser la valeur du patrimoine immobilier tous les 5 ans (41 votes)
 12. Organiser un webinaire d'État en début de campagne afin d'homogénéiser les pratiques entre postes ; publier à cette occasion, un rapport public contenant les critères, montants distribués et répartition des aides à la scolarité (40 votes)
12. Refondre les instructions priorisant clairement l'intérêt de l'enfant (40 votes)

La Caisse des Français de l'Étranger

Les échanges sur la Caisse des Français de l'Étranger (CFE) et la protection sociale des Français de l'étranger ont porté notamment sur cinq thématiques : les tarifs, la double cotisation pour les retraités (CFE et prélèvement sur retraite française), l'intégration ou non de la CFE au système général de sécurité sociale, les difficultés spécifiques des retraités, le manque d'information sur l'existence et le fonctionnement de la CFE.

Ces débats ont permis d'identifier des attentes et des enjeux concernant les cotisations, la suppression de la double cotisation pour les retraités ayant déjà cotisé 43 ans, l'amélioration de la gouvernance avec une meilleure représentativité des assurés et la publication annuelle des comptes, l'accès à la carte vitale sans restriction de temps et fonctionnelle dans toute l'Union européenne, la simplification administrative avec digitalisation complète des démarches, l'amélioration de la communication institutionnelle (sensibilisation des consulats, information des centres de soins), la création d'une assurance chômage pour les français de l'étranger, ainsi que la protection sociale en cas de perte d'emploi avec aide juridique professionnelle dans le territoire de résidence.

A l'issue des Assises de la protection sociale sur le thème de l'avenir de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE), 104 propositions ont porté notamment sur neuf thématiques principales, notamment : le financement et la gouvernance institutionnelle, la réforme du modèle d'assurance et de la tarification, l'amélioration des prestations et remboursements, la création d'une offre "Grand Âge et Dépendance", la modernisation de la relation client, la réduction des délais de remboursement, la lutte contre la fraude, la communication et la formation, ainsi que l'extension de l'offre pour les indépendants.

Ces débats ont permis d'identifier 22 propositions consensuelles dont 12 prioritaires retenues par vote électronique des 112 candidats panélistes

1. Permettre aux travailleurs indépendants (non-salariés) de cotiser à la retraite française par le biais de la CFE (73 votes)
2. Intégrer au sein du conseil d'administration des représentants des assurés à parité avec des représentants des élus de terrain. (68 votes)
3. Développer une offre « Grand Age et Dépendance ». (63 votes)
4. Supprimer le principe de « zonage » et garantir une égalité de traitement à tous les adhérents quel que soit leur lieu de résidence, leur âge et leur état de santé. (63 votes)
5. Maintenir les tutelles existantes, celles de la Direction de la Sécurité Sociale et de la Direction du Budget en ajoutant celle de la Direction des Français à l'étranger (MEAE). (62 votes)
6. Autoriser des contrôles réguliers du bien-fondé des prestations avec l'aide des services consulaires

- (y compris les consuls honoraires) et des techniques de « data mining » (croisement de fichiers : registres...) (60 votes)
7. Afin de travailler en toute transparence avec ses adhérents, publier tous les ans les statistiques sociales et financières de la CFE. (60 votes)
 8. Au nom de la solidarité nationale et pour financer la mission de service public de la CFE, affecter une partie de la CSG payée par les FDE au budget de fonctionnement de la caisse. (60 votes)
 9. Réaliser un guide de la Protection Sociale des FDE et le rendre public par tous les moyens (y compris le site service-public.fr). (57 votes)
 10. Mettre en place des antennes locales, relais de gestion de proximité de la relation client. (57 votes)
 11. Étudier un scénario sur le long terme de l'intégration de tous les FDE dans le régime général de la Sécurité Sociale en préservant leurs spécificités. (53 votes)
 12. Élargir les critères d'attribution de la « catégorie aidée ». (51 votes)

Les suites données à ces Assises

Le 15 octobre 2025, l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) a validé officiellement les 12 propositions retenues pour chaque thématique issue du vote citoyen. Elle a également validé la création d'un comité de suivi chargé de concrétiser ces propositions. Ce comité serait composé de membres de la commission des affaires sociales de l'AFE. Il aura pour mission de présenter les propositions issues des Assises ainsi que le bilan des garant.es à la ministre déléguée chargée de la francophonie, des partenariats internationaux et des Français de l'étranger, ainsi qu'aux services administratifs concernés.

Les garant.e-s de la CNDP ont recommandé **d'élargir la composition de ce comité** de suivi en y associant les panélistes, afin de garantir une continuité dans la représentation citoyenne et de renforcer la légitimité des décisions.

Glossaire :

- AEFE : Agence pour l'enseignement français à l'étranger
- AFE : Assemblée des Français de l'Étranger
- ADFE : Association Démocratique des Français à l'Étranger
- AESH : Accompagnant des élèves en situation de handicap
- CFE : Caisse des Français de l'Étranger
- CNDP : Commission nationale du débat public
- CPS : (Coefficient de Parité Sociale) est un indice utilisé pour ajuster les prestations sociales (comme les bourses scolaires ou les aides sociales) en fonction du coût de la vie local dans le pays de résidence des Français de l'étranger
- CotAM (cotisation assurance maladie) est un prélèvement social effectué sur les pensions versées à des retraités résidant fiscalement hors de France
- DFAE : Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire
- FAPEE : Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger
- FIAFE : Fédération internationale des Accueils français et francophones d'expatriés
- FIBRE : Fédération internationale des bienfaisances et entraides des Français résidant à l'étranger
- IGAD IGF : Inspection générale des affaires sociales et inspection générale des finances
- IPPA : Indice de parité de pouvoir d'achat
- MDPH : Maison départementale des personnes handicapées
- MEAE : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ;
- OLES : Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité ;
- UFE : Union des Français de l'étranger

Les annexes :

- Annexe 1 : Désignations des garant.es Renée AUPETIT et Nathalie DURAND, le 6 mars 2025
- Annexe 2 : Désignation du garant, Jean-Michel ALONZEAU, le 19 mars 2025
- Annexe 3 : Lettre de mission des garant.es
- Annexe 4 : La synthèse des arguments, c'est un document en plus

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Commission nationale
du débat public

Décision n° 2025 / 36 / ASSISES DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER / 1 du 5 mars 2025 relative à la participation du public dans le cadre des assises de la protection sociale des Français de l'étranger

La Commission nationale du débat public,

Vu le code de l'environnement en ses articles L. 121-1 et suivants ;

Vu les courriers des 10 février et 26 février 2025 de Mme Hélène DEGRYSE, MM. Ramzi SFEIR, Alexandre BEZARDIN et Florian BOHEME, représentant l'Assemblée des Français de l'étranger, sollicitant un avis méthodologique de la CNDP sur le fondement de l'article L. 121-1, relatif à la participation du public dans le cadre des assises de la protection sociale des Français de l'étranger.

Après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

Mmes Renée AUPETIT et Nathalie DURAND sont chargées d'émettre un avis à caractère méthodologique relatif à la participation du public dans le cadre des assises de la protection sociale des Français de l'étranger.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 5 mars 2025.



Signature numérique de Marc
PAPINUTTI marc.papinutti
Date : 2025.03.05 18:17:03 +01'00'

Le président
M. Papinutti

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Commission nationale
du débat public

Décision n° 2025 / 57 / ASSISES DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER / 2 du 19 mars 2025 relative à la participation du public dans le cadre des assises de la protection sociale des Français de l'étranger

La Commission nationale du débat public,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 121-1 et suivants ;

Vu la décision n° 2025/ 36 / ASSISES DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER / 1 du 5 mars 2025 relative à la participation du public dans le cadre des assises de la protection sociale des Français de l'étranger,

Après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

M. Jean-Michel ALONZEAU est chargé d'émettre un avis à caractère méthodologique relatif à la participation du public dans le cadre des assises de la protection sociale des Français de l'étranger, en complément de Mmes Renée AUPETIT et Nathalie DURAND précédemment désignées.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 19 mars 2025.

Le Président



Signature numérique
de Marc PAPINUTTI
marc.papinutti
Date : 2025.03.19
18:03:11 +01'00'

Le président,
M. Papinutti



Le président

Paris, le 14 mars 2025

Mesdames,

Lors de la séance plénière du 5 mars 2025, la Commission nationale du débat public (CNDP) vous a désignées pour une mission de conseil visant à émettre un avis à caractère méthodologique sur la procédure de concertation internationale lancée par l'Assemblée des Français de l'Étranger.

L'intervention de la CNDP sur cette procédure a été décidée **en application de l'article L.121-1** du code de l'environnement qui dispose que la CNDP peut être saisie d'une mission de conseil visant à « émettre tous avis et recommandations à caractère général ou méthodologique de nature à favoriser et développer la participation du public ».

Compte tenu de la saisine de l'Assemblée des Français de l'Étranger, les membres de la Commission ont décidé de vous confier cette mission. Par cette lettre, la CNDP précise le périmètre de cette mission, que je vous remercie d'avoir acceptée, afin de vous aider dans l'exercice de vos fonctions.

Rappel du contexte et demande de l'Assemblée des Français de l'Étranger

À la demande du Gouvernement, l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) organise, de mars à octobre 2025, **les Assises de la Protection Sociale des Français de l'Étranger**. Cette initiative vise à engager une réflexion collective et participative sur l'avenir des dispositifs de protection sociale destinés aux 3 millions de Français résidant à l'étranger hors de France.

Ces Assises s'articuleront autour de trois thématiques principales :

- les aides à la scolarité (Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger et accompagnement des élèves en situation de handicap) ;
- les aides sociales directes et indirectes : le soutien aux Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité (OLES) ;
- l'avenir de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE).

Ce débat destiné spécifiquement aux Français de l'étranger, permettra de recueillir les témoignages, les besoins et les propositions des publics concernés, associations, élus et experts, afin de formuler des recommandations concrètes pour améliorer les dispositifs existants.

Dans le cadre de l'installation des Assises de la protection sociale, l'Assemblée des Français de l'Étranger sollicite la participation de la Commission nationale du débat public à son comité de pilotage ainsi qu'un appui méthodologique tout au long de cette démarche.

Une mission de conseil visant la formulation de préconisations à caractère méthodologique

Compte tenu des enjeux sociaux majeurs des Assises de la Protection Sociale, les membres de la Commission ont considéré que cette démarche de participation devait apporter toutes les garanties aux publics concernés. Aussi ont-ils décidé de répondre favorablement à la sollicitation de l'Assemblée des Français de l'Étranger pour qu'une garantie tierce soit apportée par la CNDP, concernant la qualité de l'information, les modalités de participation et de reddition des comptes.

C'est pourquoi votre mission visera à accompagner l'Assemblée des Français de l'Étranger dans la réflexion et dans la mise en place du dispositif des Assises de la protection sociale en formulant toute préconisation ayant trait à l'information et à la participation.

Votre mission de conseil et accompagnement se fonde sur les valeurs et principes de la CNDP, notamment les principes d'indépendance, de neutralité, de transparence, d'égalité de traitement, d'argumentation et d'inclusion.

Vous participerez au comité de pilotage des Assises de la Protection Sociale des Français de l'Étranger en assistant autant que de besoin le maître d'ouvrage dans le dispositif de pilotage de la démarche participative mis en place. Vous exercerez cette mission en toute indépendance et neutralité dont le périmètre est le suivant :

Préparation

- des réunions d'échanges intermédiaires avec la direction des Assises ;
- la définition et l'adaptation, si besoin, des modes d'information et de participation les plus adaptés (réunions publiques en ligne, plateforme participative, débats thématiques).

Accompagnement dans la production des documents

- l'accompagnement dans la rédaction et dans l'organisation du kit des participantes et des participants ;
- la relecture des supports produits (page Internet, kit du participant, rapport, réponses données aux interpellations et aux questions reçues par mail, etc.).

Garantie du droit à l'information et la participation du public

- L'accessibilité à toute personne qui souhaiterait vous contacter pour tout sujet en lien avec les assises de la protection sociale des Français de l'étranger : la garantie de la transparence et l'accessibilité du processus de concertation ;
- une proposition méthodologique pour analyser les données ;
- la rédaction d'un bilan final de la mission pour la CNDP.

Communication

- des préconisations pour le plan de communication.

Dans le cadre de votre mission et pour son bon déroulement, vous devrez disposer des informations nécessaires et pouvoir avoir accès à tout document concernant les aspects méthodologiques des Assises.

Votre rôle en tant que garantes de la CNDP au sein des Assises doit être publiquement explicité.

Je vous invite en outre à prêter attention aux messages qui sont délivrés publiquement à propos de votre mission particulière : il vous revient d'en assurer l'honnêteté et la véracité autant que possible.

Vous remerciant pour votre engagement, je vous prie d'agréer, Mesdames, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président



Signature numérique
de Marc PAPINUTTI
marc.papinutti
Date : 2025.03.14
12:52:20 +01'00'

Marc PAPINUTTI

Madame Renée AUPETIT
Madame Nathalie DURAND
Chargée.s de délivrer un avis méthodologique
Assises de la Protection Sociale des Français de l'Étranger

la commission nationale du débat public
244 boulevard Saint-Germain – 75007 Paris – France – T. +33 1 40 81 12 63 – marc.papinutti@debatpublic.fr
debatpublic.fr

